

regler toute chose pour en diligenter le transport dans le Mantouan. Le 6. Septembre il vint rejoindre son Armée. Son Excellence a depuis donné ordre de commencer à travailler à une Ligne de circonvallation au tour de Mantouë du côté du Serraglio. Avant de pour suivre le récit de ses mouvemens, voyons la substance des articles que contient la Capitulation de cette Place qui a si long-tems & si sérieusement occupé ses Troupes ; on entend de la Mirandole, dont nous avons annoncé la reddition dans nos derniers mémoires : Elle a fait une défense trop belle pour ne pas rapporter les conditions sous lesquelles elle est entrée au pouvoir de l'Espagne. Cette Capitulation porte :

1. Que le Baron de Stentz, Commandant, se rendra prisonnier de guerre avec sa garnison.

2. Que les Officiers de la garnison conserveront leurs armes & équipages, & qu'on n'enlèvera rien aux Soldats de leurs habits ou autres effets.

3. Qu'on assignera un endroit pour y faire traiter les malades & les blessés, auxquels on donnera tous les secours dont ils auront besoin, à condition que les remèdes, & tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance, soient fournis aux dépens de l'Empereur.

4. Que la forme du Gouvernement de la Ville subsistera sur le pied qu'il est à présent, jusqu'à ce que le Duc de Montemar en dispose autrement.

5. Que la Ville & les Habitans seront conservés dans leurs privileges, avec la même réserve que ci-dessus.

6. Qu'on n'usera d'aucune violence envers les prisonniers pour les forcer à prendre parti, & qu'on permettra qu'il reste toujours auprès d'eux trois de leurs Officiers, tant pour les garder que pour les assister.